



ICRéPSE

Institut Citoyen de Recherche
et de Prévention en Santé
Environnementale

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2025

Le vendredi 6 Juin 2025 à 16h45

A l'Hôtel du Département Loire-Atlantique
3 Quai Ceineray – Nantes

PROCES VERBAL DE COMPTE RENDU

ICRéPSE

Date de signature : 30 Octobre 2025

La Présidente de l'ICRéPSE
Madame Laurence HUC


Rappels des statuts

Extrait :

Article 11.1 - Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an, dans les 6 mois suivant la clôture de chaque exercice social, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande d'au moins un tiers des membres de l'association, qui peuvent dans ce cas faire préciser l'inscription à l'ordre du jour des questions de leur choix.

L'Assemblée Générale Ordinaire entend le rapport d'activités, le rapport financier et les rapports du Commissaire aux Comptes s'il y a lieu. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget prévisionnel et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à prendre toutes les décisions qui ne sont pas du ressort exclusif de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Elle procède notamment au renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration décisionnel (à voix délibérative : collèges 1, 2 et 3) sont présents ou représentés. A défaut de quorum sur première convocation, l'Assemblée Générale est à nouveau convoquée, mais à 15 jours d'intervalle et avec le même ordre du jour. Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont votées à la majorité des membres présents et représentés.

PROCES VERBAL DE COMPTE RENDU

Horaire de début de l'Assemblée Générale : 16h50

A. Liste des membres du Conseil d'Administration présents

La liste des membres du Conseil d'Administration répartis par collège est présentée ci dessous :

	Présence
Collège 1 « Citoyens » : 7 membres – voix délibératives	
Marie THIBAUD , fondatrice du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 26 Avril 2023	Présente
Matilda CHANTREAU , membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 26 Avril 2023	Absente (pouvoir donné à SCE)
Stéphanie POUSSIN , membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants	Présente
Valérie ROUSSEAU , membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants	Présente
Jean-Marie MONIER , membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants	Présent
Annie THEBAUD-MONY , présidente de l'association HENRI PEZERAT	Excusée (pouvoir donné à MT)
Pierre SOUVET , médecin, président de l'ASEF (Association Santé Environnement France)	Excusé (pouvoir donné à MT)
Collège 2 « Chercheurs / praticiens de santé » : 4 à 5 membres – voix délibératives	
Laurence HUC , toxicologue, directrice de recherche INRAE, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 26 Avril 2023	Présente
Annie THEBAUD-MONY , sociologue émérite de l'INSERM	Excusée (pouvoir donné à LH)
Solène RICHARD , coordinatrice de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Pays de Retz	Présente
Nathalie ARDON , médecin généraliste et membre de la CPTS Pays de Retz	Présente
Collège 3 « Acteurs locaux » : jusqu'à 4 membres – voix délibératives	
ATLANTIC'EAU – Invité à siéger	Excusé
Chambre d'agriculture des Pays de La Loire – Invité à siéger	
Anthony MOREAU , Président délégué de l'antenne Pays de Retz	Excusé

ENEDIS – Invité à siéger	
Marie-Elisabeth FERNANDES, Directrice Territoriale en Loire Atlantique)	Excusée
Fédération des Maraichers Nantais – Invité à siéger : décliné en 2024/aucune réponse depuis	Siège décliné
Collège 4 « Collectivités » : à partir de 4 membres – voix consultatives	
Au titre de la région	
Claire HUGUES, Vice-présidente du conseil régional des Pays de la Loire	Excusée
Au titre du département	
Michel MENARD - Président du Conseil Départemental	Présent
Au titre d'une EPCI	
Pierre MARTIN, Vice-Président Pornic Agglo Pays de Retz, excusé Représenté par Karine Gauthier, coordinatrice CLS	Présente
Laurent ROBIN, Président Sud Retz Atlantique Représenté par Laura GLASS, Première adjointe, déléguée aux solidarités et santé, dialogue citoyen, Vice-présidente habitat et vie sociale, communication à la SRAC	Excusée
Au titre d'une municipalité	
Au titre de la Mairie de Machecoul-Saint-Même	
Valérie TRICHET, Adjointe à la municipalité de Machecoul-Saint-Même	Excusée
Au titre de la Mairie de Saint-Mars-de-Coutais	
Mickaël DERANGEON, 3^{ème} Adjoint - Cadre de vie & Environnement Santé	Excusé
Maire de Sainte-Pazanne – Invité à siéger	Excusée
Maire de Rouans – Invité à siéger	Excusé
Maire de Cheix-en-Retz – Invité à siéger	Excusé
Mairies invitées à siéger : Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Villeneuve-en-Retz, Le Pellerin	Absence de réponse
Collège 5 « Organes Techniques » jusqu'à 4 membres – voix consultatives	
Observatoire Régional de Santé – Invité à siéger : décline le siège pour 2025	Excusé
Contrat Local de Santé – représentation par Pornic Agglo Pays de Retz	/

La liste des personnes assistants à l'AG est présentée ci dessous :

Au titre d'élu.e.s et de représentant.e.s des collectivités

Karine FOUQUET – Conseillère départementale Canton de Machecoul Saint Même

Chloé GIRARDOT-MOITIE – Conseillère départementale Canton de Nantes 7 - Vice-présidente Ressources, milieux naturels, biodiversité et action foncière

Philippe GROSVALET – Sénateur de Loire Atlantique

Sandrine JOSSO – Députée Loire Atlantique (7^{ème} circonscription)

Jean-Claude RAUX – Député Loire Atlantique (6^{ème} circonscription)

Gaëlle ROUGERON – Conseillère régionale.

En qualité d'invités ou/et d'intervenants

Vinciane BECHU – Expert-comptable – Baker Tilly France

Marion GUITER – Responsable sensibilisation – santé – Air Pays de La Loire

Saliha HADNA – Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse – Laboratoire CERTOP (UMR5044-CNRS)

Liliane JEAN-SORO – Chargé de recherche – Laboratoire Eau et Environnement, Département Géotechnique, Environnement, Risques naturels et Sciences de la terre, Université Gustave Eiffel

Solenn LE BRUCHEC - Directrice – ICRéPSE

Léa PROST- LANÇON – Maître de Conférences en Géographie de la santé, Université Paris-Est Créteil, Lab'URBA – Chercheuse associée GISCOP84/GISCOP93

Anne-Marie LOURY – Co-présidente – GAB44

Stéphanie NORMAND – Attachée parlementaire de Mr. Philippe GROSVALET

A titre individuel

Adrien AUZANNEAU

François JUDAS

Isaac BARILLER

Camille LAVAUX

Gwenaëlle BERRY

Laure MARIVAIN

Freddy BONFILS

Jocelyne MIMAULT

Céline BREYTON

Gilles RAVARD

Marcel DUMOULIN

Thierry RICCI

Jean GALLOUX

Sylvain SABATIER

Guy GILET

Eric TRON

Marie-Thérèse GILET

Philomène TULENEW

Julien GUILLARD

Excusé - membre invité permanent du CA

ARS Pays de la Loire – Direction de la Santé Publique et Environnementale

Excusés

Santé Publique France – Pays de La Loire

Alice BODINEAU – Attachée parlementaire de Mme Julie Laernoës (Députée)

Vincent BESSONNEAU – Directeur du LERES et du département sciences en santé environnementale de l'EHESP

Jean-Michel BRARD – Député Loire-Atlantique (7^{ème} circonscription)

Xavier BROUTIN - Président, co-fondateur Association Cassandra

Marine DENIS – Directrice de l'Institut Ecocitoyen du Pays du Mont-Blanc

Clara GALLAND – Chargée d'études – Observatoire Régional de Santé des Pays de la Loire

Matthieu GORIAUX – Chercheur Laboratoire Eau et Environnement, Département Géotechnique, Environnement, Risques naturels et Sciences de la terre, Université Gustave Eiffel

Pascale HAMEAU – Conseillère régionale.

Bertrand ISIDOR – Généticien, CHU de Nantes (arrivée en cours d'AG)

Julie LAERNOS – Députée Loire-Atlantique (4^{ème} circonscription)

Sylvain LEBAIN – Responsable territoire du Pays de Retz (arrivée en cours d'AG)

Francoise LE VEZIEL – Avocat Associé – ORATIO Avocats

Benjamin LYSANIUK – Chercheur Géographe – CNRS - UMR PRODIG

Pierre-Michel PERINAUD - Président – Alerte des Médecins sur les Pesticides

Françoise REDINI – Directrice de Recherche INSERM – Référent pédiatrique à l'INCa

Franck RINCHET-GIROLLET – Avenir Santé Environnement

Martin RIEUSSEC-FOURNIER - Président du comité de gestion de la Fondation Santé Environnement – Mutuelle Familiale

Lydie RYCKELYNCK - Conseillère technique en Santé Environnement – Cabinet de la Présidence de La Mutuelle Familiale

PHILIPPE TRIPODI – Chef du Service Pathologie Professionnel et Environnementale Recherche Innovation Santé Travail – CHU de Nantes

Gaelle VIOLET - Responsable de projet prévention santé - Mutualité Française Pays de la Loire

Absence de réponse :

Région Pays de la Loire – Direction des Politiques Territoriales & Direction Enseignement Supérieur Recherche

B. Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction de la Présidente
- Présentation du rapport financier
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation des projets d'envergure 2025/2026

1.Introduction

Mot d'accueil par Solenn LE BRUCHEC

Directrice de l'ICRePSE

Remerciements aux personnes présentes. Remerciements particuliers au département qui nous accueille pour notre 2e assemblée générale.

Rappel du souhait d'un moment d'échange, collectif, ouvert aux questionnements, aux interrogations, au partage et bien sûr à la transparence des actions de l'ICRePSE ; et du déroulé de l'Assemblée Générale.

Discours d'ouverture par Monsieur Michel MENARD

Président du conseil départemental de Loire-Atlantique

Remerciement à la direction, présidence et secrétariat du bureau de l'ICRePSE.

Salutations aux parlementaires présents, Jean-Claude RAUX, député, Philippe GROSVLET, sénateur. Sandrine JOSSO, députée, ainsi que Karine FOUQUET, conseillère départementale, et Chloé GIRARDOT-MOITIE, à ses côtés, vice-présidente du département.

Expression de la satisfaction à accueillir cette assemblée au sein du Département cette année, lui-même et Chloé GIRARDOT-MOITIE y étant très attachés.

Salutation à l'ensemble des représentants de collectivités, associations citoyennes ayant apporté leur soutien à l'Institut depuis sa création et montrant son sérieux, en réponse aux scepticisme exprimé au parailleurs.

Cet institut ne vient pas en opposition à la recherche ou aux travaux qui sont menés au sein de structures de recherche, par le Ministère de la Santé, mais en complémentarité.

C'est la raison de l'engagement du département parce qu'il y a un défi à relever et des enjeux importants, avec un engagement des citoyens qui se mobilisent autour d'un projet construit, sérieux, crédible. Expression de la légitimité du département d'accompagner l'institut dans sa mise en place par un soutien financier.

Salutation et félicitation sur la capacité de l'équipe à mobiliser, avec des perspectives de partenariats et entrées au conseil d'administaion par Atlantic'Eau et la Chambre d'agriculture. Cela marque la volonté commune du territoire d'avancer sur ce sujet.

Rappel de l'engagement du département lors des élections départementales de 2021, d'apporter un soutien, soutien financier, mais pas seulement, car il y a un intérêt à cet accompagnement parce que même si le département n'a pas de compétence directe dans le domaine de la santé, il a la responsabilité de la protection maternelle infantile qui est une compétence importante et les travaux de l'institut peuvent aussi être utiles.

Le département a souvent devancé la loi pour agir contre le zéro phyto au bord des routes par exemple a souvent expérimenté, pour avancer. Les bonnes expériences quand elles sont concluantes, peuvent se traduire ensuite dans les faits par une modification législative.

Le département est là pour soutenir l'institut, non pas pour se substituer à l'action publique en matière de santé. Au regard des budgets nécessaires dans le domaine de la santé, aucun département ne pourrait s'y substituer, mais modestement, contribuer à faire progresser la recherche sur des causes qui permettent d'avoir un environnement plus sain.

Le département a publié en début d'année, le bilan de ses actions dans le domaine de de la santé environnementale. Quelques exemples, l'adoption d'un projet agricole et alimentaire qui vise notamment à favoriser les produits de meilleure qualité et à encourager une alimentation plus saine et durable, particulièrement dans le secteur de la restauration scolaire ; poursuite des actions de formation destinées à des professionnels de la petite enfance avec plus de 300 assistantes maternelles concernées en 2024 ; engagement avec le CHU pour contribuer à l'élaboration et la diffusion des recommandations environnementales et médicales préconceptionnelles auprès des futurs parents. Intérêt souligné de ce travail de sensibilisation.

Tout récemment, à l'initiative de Chloé GIRARDO-MOITIE, adoption à l'unanimité de l'Assemblée départementale un vœu soutenant l'interdiction d'usage des produits phytosanitaires sur les aires d'alimentation de captage en eau potable. Jean-Claude RAUX est particulièrement mobilisé sur cette question de la qualité de l'eau, qui est un enjeu important, avec des résistances, des enjeux différents pour les uns et pour les autres, soulignant l'importance de pouvoir avancer par le dialogue, la concertation. Dès lors qu'il y a des questions de santé publique, nécessité de tout faire pour agir de façon transpartisane pour améliorer les conditions sanitaires, de faire en sorte que la santé soit au cœur de nos préoccupations.

Remerciements à l'institut citoyen pour le travail réalisé. Expression de la poursuite de l'accompagnement, et souhait d'avoir de plus en plus de soutien diversifié.

Rappel du discours de l'an dernier lors de l'AG organisé à l'hôtel de de région avec appel auprès de la Région à rejoindre et soutenir l'institut, notamment dans le cadre. Mention du souhait que beaucoup de partenaires institutionnels ou privés puissent accompagner l'institut pour inscrire l'institut et ses recherches dans la durée.

Bienvenue au département et très heureux d'accueillir l'assemblée générale.

Introduction par Madame Laurence HUC

Présidente de l'ICRePSE

Toxicologue et Directrice de Recherche INRAE

« Maladies individuelles, responsabilité collective

Si l'adage « mieux vaut prévenir que guérir » constitue une évidence pour la plupart d'entre nous, nous ne pouvons que regretter qu'il se soit fossilisé sous les couches des multiples sphères de notre système de santé : la recherche publique, la médecine, les ministères, les politiques publiques.

Pourtant, les missions de la santé publique sont assez claires et depuis bien longtemps. Citons Hippocrate (- 460 - -370 av JC), qui, dans son traité *Airs, eaux, lieux* notait : « Pour approfondir la médecine, il faut considérer d'abord les saisons, connaître la qualité des eaux, des vents, étudier les divers états du sol et le genre de vie des habitants ». Charles-Edward Winslow exposa clairement, en 1920, les principes élémentaires ¹ :

¹ Hippocrate. 1996. *Airs, eaux, lieux*. Rivages Poche Petite Bibliothèque. <https://www.payot-rivages.fr/rivages/livre/airs-eaux-lieux-9782869309487>. Winslow, C.-E. A. 1920. « The Untilled Fields of Public Health ». *Science* 51 (1306): 23-33. <https://doi.org/10.1126/science.51.1306.23>.

« La santé publique est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et de promouvoir la santé et les capacités physiques à travers les efforts coordonnés de la communauté pour l'assainissement de l'environnement, le contrôle des infections dans la population, l'éducation de l'individu aux principes de l'hygiène personnelle, l'organisation des services médicaux et infirmiers pour le diagnostic précoce et le traitement préventif des pathologies, le développement des dispositifs sociaux qui assureront à chacun un niveau de vie adéquat pour le maintien de la santé, l'objet final étant de permettre à chaque individu de jouir de son droit inné à la santé et à la longévité. »

J'insiste particulièrement sur la nécessaire coordination pour assainir l'environnement : non, la santé publique n'est pas juste allouée au ministère de la Santé ; les ministères du Travail, de l'Ecologie, de l'Agriculture, de l'Economie et de l'Industrie devraient être pleinement acteurs de la santé publique. Car il est essentiel, pour notre santé à toutes et tous, que, par exemple, notre production alimentaire soit saine, tant pour notre nourriture que pour ceux et celles qui la produisent et qui vivent à proximité des territoires agricoles. Cette production alimentaire doit être durable, respectueuse des écosystèmes et de tous les êtres vivants des différents milieux (air, sol, eaux), afin que les générations futures puissent y avoir accès après nous. A travers simplement la production alimentaire, on comprend les enjeux de la santé planétaire. A ce titre, les travaux au sein d'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) orientés vers cette production alimentaire saine et durable, ont d'indéniables retombées possibles sur la santé publique.

Pourtant, on ne peut que déplorer la lenteur avec laquelle les transitions s'opèrent, malgré les connaissances scientifiques produites : réduction de l'usage des pesticides, réduction de l'élevage, préservation des ressources en eau, restauration des sols, protection des travailleurs et travailleuses agricoles, accompagnement à la conversion des filières, changement des régimes alimentaires, etc.

Les enjeux portés par l'ICREPSE sont majeurs : prévenir les maladies chroniques, tant pour la qualité de vie de toutes et tous mais aussi pour défendre une démocratie sanitaire, dans une société qui ne laisse pas tomber malade et mourir ceux et celles qui vont trinquer en premier : les enfants, les femmes, les personnes souffrant de comorbidité, les personnes les plus précaires.

Un exemple qui illustre tristement l'échec de la coordination d'actions pour un environnement sain, afin de défendre le droit inné de chacun et chacune de jouir d'une vie en bonne santé : les épidémies de cancers pédiatriques. Depuis 2018, nous menons de recherches actions participatives visant à comprendre les causes des cancers pédiatriques sur deux territoires français : le Pays de Retz, dans des communes autour de Ste Pazanne, au sud de Nantes (Loire- Atlantique) et dans la Plaine d'Aunis, à l'est de la Rochelle, dans les communes de St Rogatien- Périgny (Charente- Maritime).

Depuis 2015, ce secteur est touché par un cluster de cancers pédiatriques, c'est-à-dire que sur une courte période et un petit périmètre, on observe un excès de risque de développer un cancer pédiatrique. Le cancer de l'enfant est une maladie multifactorielle : puisque c'est – encore- une maladie rare, il faut donc interroger les facteurs de risques cancérigène présents, dans toute la complexité d'analyse que cela représente. Aucun cas présent dans ces deux clusters n'est lié à la génétique (10 % des cancers pédiatriques sont d'origine génétique, l'exposome représente alors 90% des causes). A première vue, il n'y a pas eu un accident industriel, un Tchernobyl ou un accident Seveso qui pourrait être à l'origine de ces épidémies. Mais, en allant sur place, on ne peut que constater l'échec de cette fameuse « coordination des actions collectives » pour préserver la santé.

Sans être exhaustive, je vais résumer ici les premiers constats révélés par nos travaux de recherche. Tout d'abord, notre zone se situe en plein secteur d'agriculture intensive, soumise à un usage massif de pesticides (comme révélé par la carte Adonis établie par Solagro par exemple²). Pour

2 <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/carte-pesticides-adonis>

rappel, les augmentations de risques de troubles cognitifs et de cancers chez l'enfant sont reconnues en épidémiologie à des distances inférieures ou égales à 1,5 km des exploitations traitées aux pesticides. De plus, les habitations et lieux de vie se situent à proximité d'anciens ou d'actuels sites industriels produisant ou utilisant des polluants organiques persistants (selon la définition de la Convention de Stockholm³). Aussi, on note la présence de lignes en haute tension, génératrices d'ondes électromagnétiques elles-aussi connues comme cancérigènes possibles chez l'enfant par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)⁴. Enfin, ce secteurs rassemble une catégorie socio-professionnelle, d'une tranche d'âge 25-40 ans, travailleurs et travailleuses particulièrement exposées à des cancérigènes professionnellement, à une période où ils vont avoir des enfants. Or, les périodes pré-conceptionnelle, de grossesse et d'enfance constituent des fenêtres de vulnérabilité aux substances cancérigènes et perturbateurs endocriniens. Ainsi, ces poly-expositions pendant des périodes de vulnérabilité pourrait expliquer une augmentation des risques de cancers pour l'enfant. Que l'alerte sur ces clusters soit lancée par une instance de santé (le CHU de Poitiers tenant le registre de cancers de Poitou-Charente), un collectif de parents et de familles (Stop aux cancers de nos enfants), une association de parents et de familles (Avenir Santé Environnement) ou par des scientifiques et médecins dont je fais partie⁵, on constate qu'aucune structure locale ou nationale n'est à ce jour en capacité de coordonner des actions pour que l'épidémie de cancers cesse, et ce, malgré des bonnes volontés à l'échelle territoriale (Machecoul-St Même, le département de Loire Atlantique). Le système d'engrenages des acteurs des territoires sont grippés. En l'absence d'une instance décisionnelle politique qui ferait autorité pour imposer des mesures préventives urgentes pour stopper cette épidémie, des actions locales se mettent en place pour tenter d'agir, d'interpeller et d'instaurer un dialogue.

La création de l'Institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé Environnementale (ICREPSE) est un exemple de réponse face à cette impasse. Fondé par le collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, avec l'appui de scientifiques et de l'Institut Ecocitoyen de Fos-sur-Mer, l'ICREPSE est une structure indépendante associative régie par la loi du 1er juillet 1901. Il a pour vocation de répondre aux questions légitimes des populations face aux problématiques de santé environnementale dont les cancers pédiatriques, avec transparence, indépendance et dans le cadre strict d'une démarche scientifique, d'instaurer le dialogue entre tous les acteurs du territoire et transformer les oppositions en une dynamique constructive, d'intégrer les citoyen·nes dans la construction d'une connaissance commune et partagée sur l'état environnemental et sanitaire du territoire, de sensibiliser la population et tous les autres acteurs du territoire à la santé environnementale afin de permettre des actions de prévention et de protection, et de donner aux décideurs l'information pertinente pour qu'ils engagent des actions d'amélioration de l'état sanitaire et environnemental. La gouvernance repose sur trois conseils : le Conseil d'administration, qui prend les décisions et gère l'association ; le Conseil scientifique, qui met en œuvre les projets de recherche ; le Conseil citoyen qui alerte et participe aux mesures et aux études. J'ai la chance et l'honneur de présider cet institut. Il représente pour moi, à ce jour, la meilleure réponse aux carences du système de santé publique qui échoue à mettre en place des mesures préventives. Car non, un cluster de cancers pédiatriques, ce n'est pas comme dans le Jeu des petits chevaux, où l'on fait successivement beaucoup de doubles 6 avec les dés. Chaque cas de cancer pédiatrique dans ces secteurs est un cas de trop. De plus, comme je l'ai mentionné plus haut, quand un territoire va mal d'un point de vue sanitaire, ce sont les populations vulnérables qui trinquent en premier. Les enfants sont les sentinelles de la santé environnementale. Et quand Alban, Pauline, Elliott, Juliette, Maïwenn, Baptiste, Lola, Séraphin, Elouan, et tant d'autres, tombent malades voire décèdent, ce n'est pas seulement à leurs familles et leurs ami·es de se sentir concerné·es, c'est à chacun et à

³ https://chm.pops.int/Portals/0/sc10/files/a/stockholm_convention_text_f.pdf

⁴ <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2013SA0038Ra.pdf>

⁵ https://www.lemonde.fr/sante/article/2021/12/28/l-etat-doit-considerer-l-epidemie-de-cancers-pediatriques-comme-une-urgence-sanitaire_6107534_1651302.html

chacune d'entre nous d'y voir les prémices de la dégradation de notre santé d'adulte, à travers l'augmentation des maladies chroniques. Et si les combats - puisque c'est bien cela dont il s'agit quand un cancer frappe à la porte de la chambre d'un enfant- paraissent être individuels, la scientifique, la mère et la citoyenne que je suis n'y voit que l'échec de la coordination collective à protéger la vie. Je vais me permettre ici de rappeler que l'Union Européenne est dotée d'agences réglementaires visant à réguler la mise sur le marché des substances chimiques, sur la base de preuves scientifiques⁶. Or, à ce jour, les connaissances scientifiques solidement établies ne sont toujours pas ou mal prises en compte dans les procédures d'autorisation de mise sur le marché : les perturbateurs endocriniens, les effets transgénérationnels liés à l'épigénétique, les effets neurotoxiques, les effets cocktails, les maladies congénitales rares, les vulnérabilités biologiques, professionnelles ou sociales... L'une des premières mesures de prévention est de ne pas mettre sur le marché - et donc ne pas exposer les populations à- des substances cancérigènes ou toxiques.

Mais je ne peux évoquer le mot « marché » sans mentionner le fait que nous sommes toutes et tous acteur.ices des choix de consommation que nous avons. Et par exemple, consommer des aliments issus de l'agriculture conventionnelle met en danger les agriculteur.ices, les populations qui vivent à proximité de ces exploitations et à moindre échelle, met en danger notre propre santé. Didier Fassin, lors de sa conférence inaugurale au Collège de France⁷, rappelait les travaux de Maurice Halbwachs⁸ sur le socle politique et moral de la prise en compte de la mortalité. Il le cite (page 10) : « il y a des raisons de penser qu'une société a, en général, la mortalité qui lui convient, que le nombre des morts, et leur répartition aux différents âges exprime l'importance qu'attache une société à ce que la vie soit prolongée ». Puis Didier Fassin conclut « un taux de mortalité traduit la valeur accordée par la société à la vie humaine en général et à la vie des différents groupes qui la composent en particulier ». La défense de la santé publique passe avant tout par un sens de l'éthique. La prise de conscience des conséquences de nos choix (en tant que consommateur.ices et qu'électeur.ices) sur la santé de toutes et tous et en particulier, celle de nos jeunes, doit se faire dans toutes les sphères de la société. »

« L'institut Citoyen de Recherche et de Prévention en Santé environnementale s'est pleinement inscrit cette année dans le déploiement de projets de recherche et de construction de partenariats avec les différents acteurs territoriaux.

Nous avons pu nous inscrire d'une part dans des collaborations fructueuses avec des scientifiques, en particulier de l'université de Toulouse, de l'université de Paris Est-Créteil et du CNRS à Paris. Au-delà du travail mené par le Conseil Scientifique, l'ICREPSE s'inscrit maintenant dans le paysage de la recherche académique française en matière de santé environnementale.

De plus, au sein du territoire, à travers des ateliers ou la participation à des manifestations grand public, l'ICREPSE sensibilise aux actions de prévention et de santé, en cohérence avec les acteurs de la santé territoriale comme les CPTS.

Nous avons également pu réunir pour la première fois le Conseil d'Administration, qui rassemble autour de la table associations, citoyens et citoyennes, acteurs territoriaux, agence régionale de la santé, élu.es et acteurs socio-économiques : l'ICREPSE est également un lieu qui engage le dialogue territorial autour de la problématique de la santé environnementale. Tout ceci constitue une étape essentielle pour déployer des actions concrètes et concertées au sein de notre territoire. Enfin, nous mettons en place la 1^{ère} étude d'envergure de bioimprégnation des enfants, afin d'établir leur exposome chimique, c'est-à-dire de déterminer quelles sont les substances

6 EFSA ECHA, evidence-based regulation

7 Fassin, Didier. 2020. De l'inégalité des vies. Éditions Fayard. Collège de France, coll. « Leçons inaugurales ». <https://www.fayard.fr/livre/de-linealite-des-vies-9782213717166/>.

8 Professeur au Collège de France en 1944 avant d'être déporté et de mourir à Buchenwald en 1945

auxquelles ils sont exposés : cela permettra de mieux cibler les actions de prévention qui devront être portées par les décideurs et pouvoirs publics.

Nous vous laissons découvrir le bilan de nos activités lors de la précédente AG. Bonne soirée à vous et merci pour vos soutiens. »

2. Rapport financier - présentation des comptes

Présentation par Vinciane BECHU

DM-Associé – Baker Tilly

1. Présentation

Annexe 1 : Présentation des principaux indicateurs financiers - INSTITUT CITOYEN DE RECHERCHE ET DE PREVENTION SE -2024-DIAPORAMA AG

2. Vote

Aucune question n'a été émise suite à la présentation des comptes.

Rappel des représentants des collèges à voix délibérative et voix consultative.

Le rapport de comptes -résolution n°1 a été adopté à l'unanimité : 11 votants.

3. Rapport d'activité

Annexe 2 – ICRéPSE – Rapport d'activité – 05062025

Présentation par Solenn LE BRUCHEC

Annexe 3 – ICRéPSE – Présentation Rapport activité - AG – 06062025

1. Synthèse de la gouvernance et des missions de l'ICRéPSE

2. Synthèse de la vie de l'association

Conseil d'Administration

L'ICRéPSE a organisé la première réunion du CA le 2 Avril 2025 à Machecoul Saint Même, avec la participation des représentants de la Chambre d'Agriculture en tant que futur membre adhérent de notre collège 3.

Locaux

Reconduction de la convention de mise à disposition des locaux pour 2025.

Ressources Humaines

L'ICRéPSE accueille dans son équipe :

- Camille LAVAUX, médecin de formation pour un stage de six mois dans le cadre de son Master 2 mention santé publique parcours Méthodes et outils en santé publique environnementale » (METEORE)
- Gwenaëlle BERRY, pour un stage d'immersion de trois semaines dans le cadre d'une découverte du métier d'assistante de direction dans une structure associative.

Formation

L'équipe (Camille LAVAUX et Solenn LE BRUCHEC) a pu bénéficier de formations en Recherches Participatives dispensées par l'INRAE.

3. Adhésions & financements

Les éléments marquants ont été présentés :

- l'ICRePSE réunit 45 adhérents
- 17 demandes de financements ont été réalisées dont 1 positive et 6 en attente
- Montant total de donations de 11,8k€ par +de 40 personnes individuelles et morales (MyLeo, Les Entreprises contre le Cancer, Cars and Patelins) et sous forme de prestations par l'agence de communication Sowan
- 1 campagne de financement 100 000€ pour le projet de bio imprégnation

4. Communication

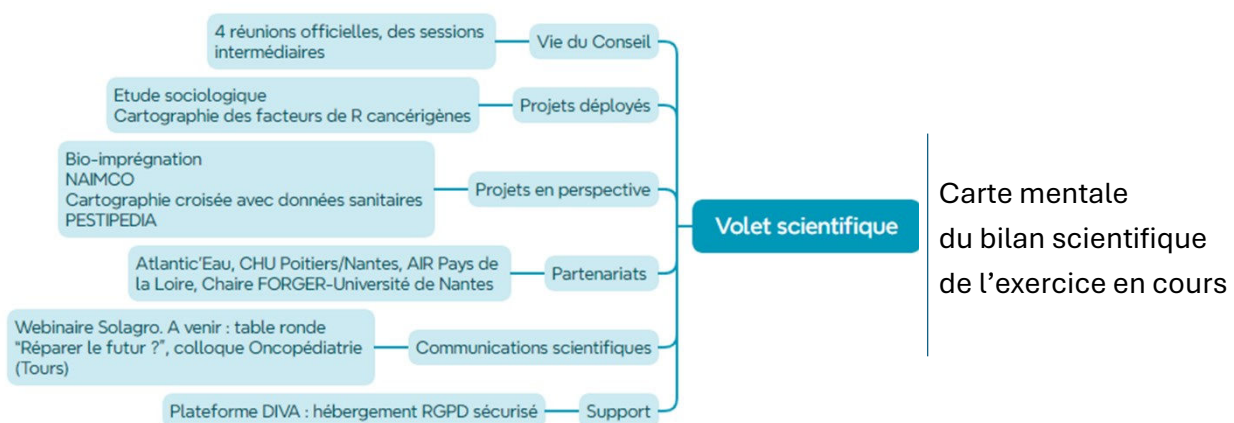
L'ICRePSE a poursuivi son plan de communication avec les actions suivantes :

- Communication Presse et audiovisuelle
- Avec le support de l'agence de communication :
 - Lancement des premières pages du site Web à venir en Juin 2025
 - Réseaux sociaux : +de 500 abonnés LinkedIn

5. Réseau

La dynamique de développement du réseau s'est poursuivie lors de l'exercice 2ème semestre 2024 – 1er semestre 2025 avec la participation à différentes manifestations, rencontres, rendez-vous et visites (9 au total).

6. Bilan scientifique



Focus sur les projets déployés :

- **Financement Université de Toulouse, TIRIS (10 k€) dans le cadre de l'appel à projets « Co-Recherches avec la Société »**

CIED : Citizen Initiatives for Epidemiological Data en collaboration avec le Laboratoire CERTOP (UMR 5044 – CNRS)-Université de Toulouse

Partenaires : Saliha HADNA (CERTOP) –Laurence HUC / Solenn LE BRUCHEC (ICRePSE) et Marie THIBAUD (Stop aux Cancers de Nos Enfants)

Convention validée en Mars 2025.

Périmètre : dans quelle mesure l'initiative citoyenne portée par l'Institut peut-elle répondre au manque de données de santé environnementale en Pays de Retz et assurer une production de données destinée aux politiques publiques de santé, notamment celles traitant des cancers ?

- **Stage de Master 2 de Santé Publique - Financement IRSET Inserm, Rennes (4 k€)**

Camille LAVAUX, médecin généraliste, stagiaire du Master 2 METEORE à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP, Rennes) , Hébergement à l'IRSET

Projet : analyse des facteurs de risque associés aux cancers pédiatriques sur le territoire du Pays de Retz et de Sud Retz Atlantique : état de l'art des données épidémiologiques et toxicologiques, recensement et spatialisation

- *Tutorat : Laurence HUC, directrice de recherche INRAE, toxicologue, IRSET (Rennes) et LISIS (Noisy-le Grand) - Benjamin LYSANIUK, chargé de recherche CNRS, géographe, PRODIG (Paris) - Solenn LE BRUCHEC*
- *Tutorat pédagogique EHESP : Pierre le CANN – Vincent BESSONNEAU*

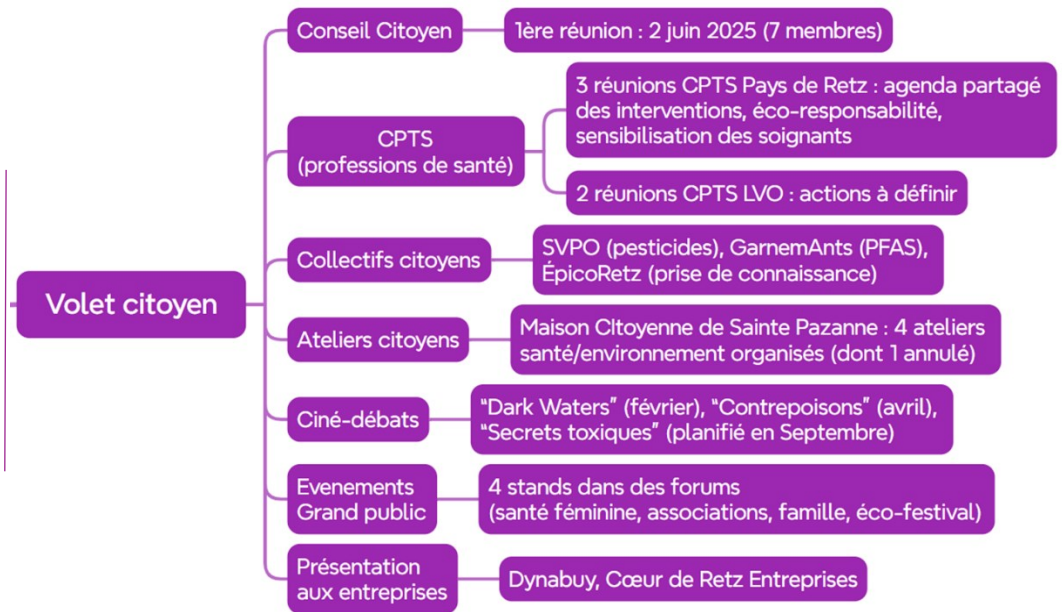
Communications

- Présentation au GT Pesticides de l'ICRePSE
- 8 Juillet à Tours au cours des 1^{ères} rencontres du Réseau Oncopédiatrie du Cancéropôle Grand Ouest
- Octobre autour d'une demi-journée scientifique ouverte à tou-tes

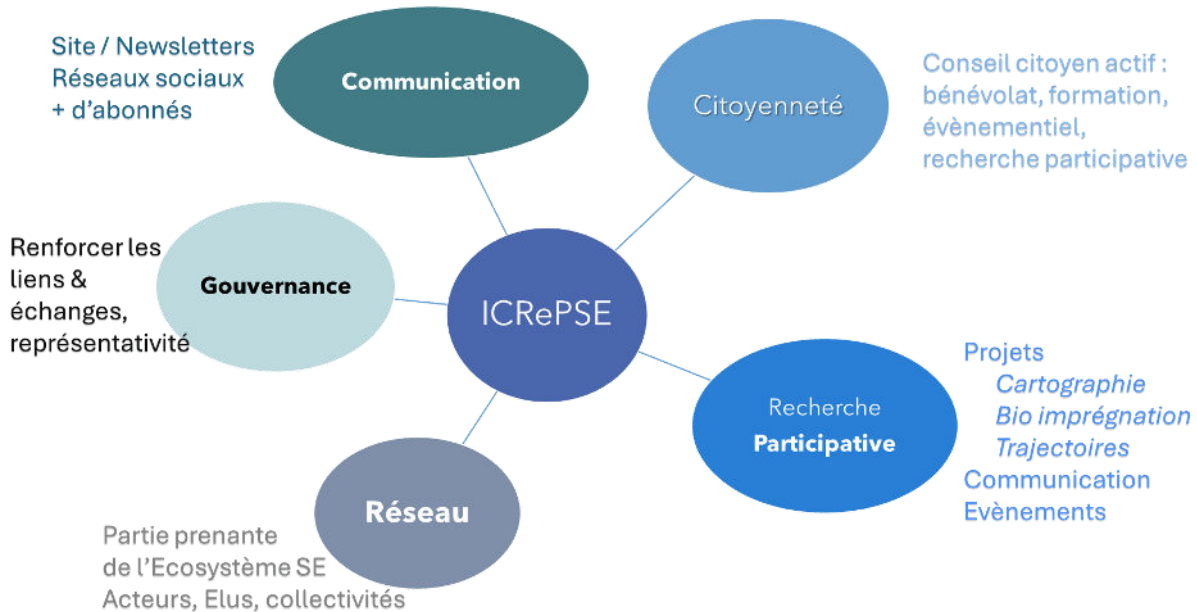
Perspective : allocation doctorale Ligue contre le cancer : deadline 16 Juin

7. Bilan des actions citoyennes

Carte mentale
du bilan des actions
citoyennes
de l'exercice en
cours



8. Orientations 2025/2026



9. Vote

Aucune question n'a été émise suite à la présentation du rapport d'activité.

Le rapport d'activité -résolution n°2 a été adopté à l'unanimité : 11 votants.

4. Perspectives

- **Projet de biosurveillance chez les enfants :**

Mesure de l'exposition d'une centaine d'enfants aux polluants (pesticides, métaux, PFAS) au sein des matrices biologiques cheveux, urines, associée à des questionnaires sur l'exposition et des lieux de vie des enfants et des mesures environnementales (eau-air-sol).

- Finalités :

Contribuer à l'identification des facteurs de risque de la pollution due aux pesticides ou autres types de polluants ;

Développer des mesures ciblées en vue de réduire l'exposition aux pesticides ou autres polluants.

- Besoins

- Besoin préliminaire : ensemble des données sur le volet SE sur le territoire
- Financements : campagne de financement pour mécénat, donations
- Collaborations : analyses biologiques, analyses environnementales
- Compétences : RGPD / DPO / soumission réglementaire (Comité de Protection des Personnes, Commission nationale de l'Informatique et des Libertés) / Comptabilité (pour enregistrement des financements) / Secrétariat.
- Ressources matérielles : Plateforme de gestion de données sensibles (données personnelles de santé)

- **Projet de thèse en géographie de la Santé : Réponse à Appels à projet Fondation de France**

Projet de thèse en géographie de la Santé pour caractériser les circonstances d'exposition cancérogène par la mise en regard des trajectoires des enfants/parents et des trajectoires des territoires : Projet d'étude pluridisciplinaire pour une Meilleure CONnaissance des inégalités environnementales et sociales NAIMCO (sciences de l'information et de la communication, sociologie, toxicologie et géographie)

Associée à une enquête menée en Science de l'Information et de la Communication pour caractériser les modalités de la production des connaissances sur les expositions cancérogènes associées au développement des cancers pédiatriques et leur prise en compte dans les politiques publiques

Réponse attendue en Juillet 2025 – démarrage souhaité en Octobre

D'autres pistes de financements envisagées

- **Partenariats**

- ✓ CHU d'AMIENS, en tant que partenaire régional du projet PESTIPEDIA France
- ✓ Atlantic'eau : Conventionnement en cours de discussion

- ✓ Université de Nantes - Projet Forger - labellisé Sciences avec et pour la Société.
- ✓ Centre Hospitalier Universitaire de Nantes : réflexion sur les possibilités de montage de projets de recherche

Synthèse des échanges

- **Alerte relative au Cadmium relayée par les médecins libéraux**

Francis JUDAS, représentant l'association Henri Pézerat, a partagé l'alerte récente par la Conférence nationale des unions régionales des professionnels de santé-médecins libéraux (URPS-ML) sur les niveaux d'imprégnation élevés au Cadmium et ses risques sur la santé.

Laurence HUC confirme que l'Institut est bien au fait de cette contamination, notamment avec la présence de Pierre SOUVET, membre du Conseil d'administration, Président de l'Association Santé Environnement France, qui alerte sur la contamination et les dangers du Cadmium. Le Cadmium rentre bien dans le set des molécules analysées lors de l'étude de Bio imprégnation.

- **Proposition de loi généralisant les registres de cancers**

Marie THIBAUD souligne les limites des registres (19 départements couverts, sans exhaustivité sur les différents types de cancer) ne permettant pas le chiffrage réel des cancers en France. Elle rappelle qu'un registre est tenu en Loire-Atlantique Vendée et les démarches administratives et judiciaires pour obtenir les données (via le collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, depuis 2019, via la CADA et le tribunal administratif saisi l'été 2023) qui n'ont pas abouti à ce jour (refus de transmission et de transparence).

Laurence HUC mentionne que les registres sont tenus par une association EPIdémiologie des Cancers en Pays de la Loire (EPIC-PL), rattachée au CHU de Nantes. La raison invoquée pour la non-transmission des données est que, les registres tenus par l'association ne donnent pas lieu à l'édition d'un document formalisé unique, et donc il n'est pas envisageable d'éditer et de partager un document avec la totalité des données, en dehors des données partagées avec le personnel du registre sous réserve de nombreuses restrictions. Elle évoque les rapports édités par la Ligue contre le Cancer 17 pour caractériser les clusters de Charente Maritime, en lien avec le CHU de Poitiers, lui-même en lien avec le CHU de Nantes pour quelques cas de cancers d'enfants.

Rappel de la nécessité d'agir sur les territoires, pour croiser les données environnementales qui seront obtenues via l'étude de bio imprégnation et les données sanitaires, pour agir en prévention et éviter la dégradation des situations sanitaires.

La proposition de loi généralisant les registres de cancers, votée au Sénat à l'unanimité il y a deux ans a été évoquée par Mme Sandrine JOSSO, rapporteuse d'une commission d'enquête sur les registres, relevant les dysfonctionnements et émettant des recommandations, notamment la nécessité de tenue de registres des cancers. Elle espère que la proposition de loi va aboutir, avec un examen à l'Assemblée Nationale dans des délais courts.

Jean-Claude RAUX souligne le recul sur la question de la santé environnementale ces dernières semaines. Il appelle l'état à prendre ses responsabilités face à cette situation et à la mise en place et l'accès aux registres des cancers.

- **Loi Duplomb**

Jean-Claude RAUX évoque les débats autour de la loi Duplomb, et la responsabilité des élus qui laissent réintroduire des pesticides dont on connaît le danger pour la santé. Cette problématique est mise en lien avec la question de l'eau potable

- **Information des élus : proposition du partage du plaidoyer de Laurence HUC**

Gilles RAVARD, ancien paysan touché par un lymphome de bas grade, membre actif du collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest depuis une douzaine d'années, propose l'envoi du plaidoyer de Laurence HUC à l'ensemble des élus pour les sensibiliser.

Il retrace des éléments clés et freins lors du parcours du Collectif SVPO, regroupant aujourd'hui 600 personnes permettant la reconnaissance de 270 personnes en maladies professionnelles (60 dossiers en cours), qui a réussi à faire évoluer le tableau en intégrant de nouvelles pathologies. Ils ont montré que sur le territoire des professionnels sont touchés, et des riverains qui ont les mêmes maladies,

Il dénonce le caractère criminel de cette loi visant à réintroduire des pesticides connus pour leur dangerosité, et des personnes impliquées qui devront faire face à leurs responsabilités. Il évoque le poids du lobbying vis-à-vis des élus, et le contrepoids possible par la voix citoyenne.

Il rapporte aussi le fait que les professionnels de santé exerçant dans le territoire connaissent bien les origines des maladies et les causes de leur hausse, notamment les maladies chroniques, d'où la nécessité de transparence de ces chiffres connus par les CHU, les mutuelles (MSA).

- **Exposition aux pesticides par les fleuristes**

Laure MARIVAIN, maman d'Emmy MARIVAIN décédée d'une leucémie le 12 mars 2022, après avoir été exposée *in utero* aux pesticides lorsqu'elle était fleuriste, puis représentante en fleurs. Elle rappelle les risques de la profession, qui paie un lourd tribut (tout comme les agriculteurs) d'une exposition aux pesticides dans la pratique d'un métier passion. Elle le constate tous les jours par ses missions actuelles auprès des travailleurs manipulant des fleurs (fleuristes, employées des jardinerie, pépiniéristes, paysagistes). Elle témoigne d'une rencontre dans les jours précédents l'AG, une fleuriste en boutique ayant trois enfants, avec l'ainé présentant un syndrome autistique lourd et, la benjamine, lourdement handicapée. La salariée que cette fleuriste a embauché est elle-même victime, son enfant unique est lourdement handicapé. « Ce sont des discours que j'entends tous les jours. [...] Cela fait trop de victimes des pesticides et je ne parle que de ma profession ». Elle appelle à ce que les voix des victimes des pesticides soient entendues et que les citoyens prennent part aux décisions politiques pour limiter l'usage des pesticides, et agissent pour limiter le nombre de victimes, qu'elles soient adultes ou enfants.

- **Groupe de travail sur les pesticides de l'ANSES**

Grâce à la médiatisation autour de ces sujets, l'Agence nationale de sécurité sanitaire lance un groupe de travail chargé d'expertiser les risques relatifs à l'exposition professionnelle aux agents chimiques dangereux dans le secteur des fleurs coupées. Laurence HUC a candidaté pour intégrer ce comité.

Elle souligne la force de l'Institut de réunir les forces individuelles autour d'un projet collectif pour défendre des causes qui peuvent concerner tout le monde et remercie l'assemblée, Laure MARIVAIN, Gilles RAVARD, Stop aux Cancers de nos Enfants pour leur mobilisation sur des sujets sociétaux si forts.

Horaire de clôture de la séance de l'AG : 18h35.

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport d'activité du 280624

Annexe 2 – ICRéPSE – Rapport d'activité – 05062025

Annexe 3 – ICRéPSE – Présentation Rapport activité - AG – 06062025



ICRéPSE

Mail : contact@icrepse-institut.org

www.icrepse-institut.org